

COMMUNIQUE DE PRESSE

DISPERSION DE LA MANIFESTATION INTERSYNDICALE DU 13 AVRIL, PLACE DE LA BASTILLE

Paris, le 14 avril 2023

Le jeudi 13 avril 2023, au terme du parcours de la manifestation intersyndicale, place de la Bastille, les organisateurs de la manifestation ont effectué, à 18h50, un appel à dispersion des personnes s'étant maintenues sur place.

Aux alentours de 20h50, soit près de 2 heures après l'appel à dispersion, les forces de l'ordre ont effectué une manœuvre de dispersion au pied des marches de l'Opéra Bastille pour inciter les manifestants qui s'y trouvaient encore à quitter les lieux.

Une vidéo circulant sur les réseaux laisse supposer que, lors de cette manœuvre, un député a pu être bousculé ou aurait reçu un coup.

Il est à préciser que les sommations de dispersion avaient, préalablement à cette manœuvre, été effectuées à trois reprises par haut-parleur depuis 19h40, ainsi que plusieurs appels à dispersion complémentaires, qui n'ont pu raisonnablement être ignorées des personnes encore sur place.

Pour rappel le fait de se maintenir sur les lieux après sommations de dispersion est constitutif d'un délit.

Contact presse

Préfecture de Police

Tél : 01 53 71 28 73

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris